

**Assemblée générale annuelle (AGA)**

**TENUE LE MERCREDI 21 juin 2023 de 10 h 00 à 12 h 00**

**Salle de réunion du Comité des usagers du CHUM, C.01.7105**

**1000 rue Saint-Denis, pavillon C, 1<sup>er</sup> étage**

**Montréal (Québec) H2X 0C1**

**Ordre du jour**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE
2. PRÉSENTATION DES MEMBRES ACTUELS DU COMITÉ DES USAGERS
3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 JUIN 2022 (VOIR ADDENDUM)
6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DU CU-CHUM 2022-2023
7. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BILAN FINANCIER DU CU-CHUM 2022-2023 (P.20-21 DU RAPPORT ANNUEL) ET DES PRÉDICTIONS BUDGÉTAIRES
8. VOTE SUR LA MISE À JOUR DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CU – JUIN 2023
9. ÉLECTIONS – NOMINATION DE MADAME SYLVIE JOBIN COMME MEMBRE ÉLUE.  
RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITÉ DES USAGERS ET DU COMITÉ DES OFFICIERS.
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. MOT DE CLÔTURE
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Présences :**

**CU-CHUM :**

Bastien, Danièle  
Brodeur, Diane  
Casoni, Rina  
Deault, Michelle  
Jobin, Sylvie  
Lapointe, Jacques  
Lecours, Sylvie  
Marier, Jacques

Milord, Ginette  
Moysan, Marie-France  
Rey, Ève  
Surpris, Gérald  
Taillon, Amélie

**Invités :**

Gauthier, Martin  
Desbiens, Ginette  
Defoy, Louisa  
Bégin, Chantal

Ouverture de l'AGA par la présidente du Comité des usagers, Diane Brodeur à 10 h 05.

### **1-Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Diane Brodeur, présidente, ouvre la séance à 10 h 05 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle fait ensuite les présentations des personnes invitées.

### **2-Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée**

Selon les règles de fonctionnement, une présidence et un secrétariat d'assemblée doivent être nommés. Diane suggère de nommer la coordonnatrice, Amélie Taillon, comme présidente d'assemblée, et Marie-France Moysan, comme secrétaire d'assemblée.

Proposition par : Diane Brodeur

Secondé par : Jacques Marier

[Motion adoptée à l'unanimité](#)

Diane Brodeur cède la parole à Amélie Taillon, présidente de l'assemblée.

### **3-Adoption de l'ordre du jour**

Amélie rappelle les règles pour un bon déroulement d'assemblée et précise notamment que l'Assemblée générale annuelle concerne les activités de l'année 2022-2023, se terminant le 31 mars 2023. Amélie lit ensuite l'ordre du jour. Elle demande si les membres présents souhaitent y apporter des modifications et si l'assemblée souhaite voter l'ordre du jour.

Proposition par : Eve Rey

Secondé par : Michelle Deault

[Motion adoptée à l'unanimité](#)

### **4-Adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 juin 2022**

Avec le changement de coordination du CU, le procès-verbal de l'an dernier n'a pu être récupéré. Les membres en sont informés et il n'y a pas de motion à proposer, compte tenu que le document n'a pas été rédigé.

[Pas de motion à adopter](#)

### **5-Présentation et adoption du rapport annuel d'activités du CU-CHUM 2022-2023**

Amélie passe la parole à la présidente du CU-CHUM pour un survol des activités décrites dans le rapport annuel des activités 2022-2023.

Exceptionnellement, le rapport a été entériné par le C.A. du CHUM, sans approbation ni lecture par les membres du C.U. Le C.A. a tenu sa dernière réunion avant le congé d'été le 9 juin 2023. Ainsi, le temps manquait pour la présentation au C.U. Diane présente à tous la résolution du C.A. du CHUM, sur le rapport annuel d'activités 2022-2023 du CU-CHUM. L'absence de la présidente en fin d'année 2022 ainsi

que l'arrivée de la nouvelle coordonnatrice en début d'année 2023 sont des circonstances atténuantes, compte tenu du niveau d'effort pour rédiger le rapport annuel.

Diane présente le rapport et des échanges ont lieu sur plusieurs sujets.

Amélie souligne que lors de sa dernière visite à l'étage des cliniques externes, grâce à des discussions avec certains employés, elle a pu constater à quel point le Comité était bien connu de ceux-ci. Diane souligne l'excellent travail d'Amélie, lors de ses échanges téléphoniques avec les usagers, quant à son écoute et à son empathie.

Proposition par : Jacques Lapointe

Secondé par : Rina Casoni

[Rapport annuel adopté à l'unanimité](#)

## **6. Bilan financier**

Amélie présente le bilan financier 2022-2023, qui indique un surplus directement lié au salaire d'une coordonnatrice de septembre 2022 à janvier 2023.

Le ministère accepte le report du surplus en 2023-2024.

Amélie explique que les dépenses sont maintenant partagées selon les 6 catégories demandées dans l'annexe 3 du MSSS, les dépenses générales et les 5 fonctions légales du C.U. : renseigner, promouvoir, évaluer, défendre, accompagner. Afin de se faciliter la tâche et de réduire le travail à la fin de l'année, Amélie fera la répartition au fur et à mesure des dépenses de chaque catégorie.

Proposition par : Danièle Bastien

Secondé par : Michelle Deault

[Bilan financier adopté à l'unanimité](#)

Amélie présente les prévisions des dépenses pour 2023-2024, basées sur les calculs fournis par le CHUM. Le total est de 84 434,37 \$, incluant le salaire (incluant les parts patronales et avant déductions) de la coordonnatrice de 61 026,16 \$. Le budget de 2023-2024 de 106 134,44 \$ inclut l'allocation ministérielle de 80 000 \$, en plus du surplus de 26 134,44 \$.

Des fonds sont disponibles pour assister au Congrès du RPCU en octobre 2023, à Laval. Les membres intéressés peuvent présenter leur demande.

## **7. Vote sur la mise à jour des règles de fonctionnement du CU-CHUM**

L'article 2.6 « Démission et révocation du statut de membre » a été ajouté.

Proposition par : Jacques Lapointe

Secondé par : Jaques Marier

[Motion adoptée à l'unanimité](#)

Il est mentionné que chaque comité des usagers de chaque établissement possède ses propres règles de fonctionnement.

## 8. Élections

Nomination de Madame Sylvie Jobin comme membre élue et nomination des membres du comité des usagers et du comité des officiers.

Proposition par : Rina Casoni

Secondé par : Jacques Marier

[Motion adoptée à l'unanimité](#)

**Sylvie Jobin, membre cooptée à membre élue : la nomination est acceptée par Sylvie. Elle est donc membre élue depuis le 21 juin 2023.**

Les membres suivants acceptent le renouvellement de leurs mandats respectifs : Michelle Deault, Serge Gareau, Jacques Marier, Gérald Surpris.

Marie-France Moysan accepte le renouvellement de son poste de secrétaire jusqu'en juin 2025.

Diane Brodeur accepte le renouvellement de son poste de présidente pour un an, jusqu'en juin 2024.

Elle renouvelle son mandat membre pour 2 ans, jusqu'en juin 2025.

Rina Casoni accepte le renouvellement de son poste de vice-présidente pour un an, jusqu'en juin 2024.

Elle renouvelle son mandat membre pour 2 ans, jusqu'en juin 2025.

Jacques Lapointe annonce qu'il termine et ne renouvelle pas son mandat. Tous les membres le remercient et considèrent que Jacques demeurera notre mémoire et notre grand sage.

Jacques Lapointe présente une motion : remercier Rina Casoni d'avoir relevé le défi avec brio et d'avoir assumé le rôle de présidente de septembre 2022 à janvier 2023.

## 9. Mot de la fin

Diane présente le mot de la fin, remercie tous les membres pour tout le travail accompli et souhaite un bel été à tous !

## 10. Levée de l'Assemblée

L'Assemblée est levée par Diane à 11h45.